



Rapport Annuel
2010-2011



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC

TABLE des MATIÈRES

- 3** MOT DU PRÉSIDENT
- 4** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6** MISSION, VISION ET VALEURS
- 7** PLAN STRATÉGIQUE
- 8** RAPPORT D'ACTIVITÉS
 - PROGRAMME RECONNAISSANCE
 - PROGRAMME RECRUTEMENT
 - PROGRAMME SERVICES AUX MEMBRES
 - PROGRAMME FINANCEMENT
 - PROGRAMME GOUVERNANCE
 - PROGRAMME COMMUNICATION

- 18** RAPPORT DU PROCUREUR
- 23** RÉPARTITION DES DÉPENSES
- 24** TABLE DE CONCERTATION
- 26** LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES
- 27** PARTENAIRES

MOT du PRÉSIDENT

Chers collègues,

Je viens de terminer ma première année à titre de président et je tiens à remercier mon prédécesseur, monsieur Yvan Patenaude pour le magnifique travail qu'il a accompli à titre de président au cours des cinq dernières années.

Ce rapport annuel est un outil essentiel dans le but d'informer nos membres des activités et réalisations accomplies par votre conseil d'administration.

Au cours de la dernière année, nous avons accueilli deux nouvelles associations soit, Pointe-Claire et Sainte-Marthe-sur-le-Lac à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous souhaitons aussi la bienvenue sur le conseil d'administration comme nouveau directeur représentant les Laurentides, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Denis LeChasseur, président de l'Association des cadres de la ville de Boisbriand. Monsieur LeChasseur sera un atout de taille pour notre organisation.

Un dossier qui nous tient à cœur est celui de la reconnaissance des associations de cadres municipaux du Québec. Grâce à votre participation et à l'engagement des membres de la table de concertation, ce dossier a cheminé et nous sommes persuadés d'en arriver à des résultats qui pourraient être bénéfiques pour l'ensemble des cadres municipaux du Québec. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de notre assemblée générale annuelle et des rencontres avec les membres de la table de concertation. Cette démarche cadre bien avec notre mission qui est de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous ses aspects afin de contribuer à leur développement.

Le défi de la Fédération est de regrouper le plus grand nombre de cadres municipaux au Québec. Nous vous assurons que le conseil d'administration y met tous les efforts nécessaires. Notre priorité est de consolider nos acquis et en 2010, le conseil d'administration a pris l'engagement de rencontrer périodiquement ses associations membres afin d'échanger sur les enjeux et de recueillir les commentaires de chacun pour notre développement.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que notre site Web a été remodelé afin de répondre aux besoins de nos membres. Un des aspects qui sera utile est la rubrique pour membres seulement qui donne accès à des conditions de travail de cadres municipaux au Québec. En 2010-2011, nous avons adressé aux municipalités 37 demandes pour un total de 56 par le biais de la loi d'accès à l'information et le tout est déposé sur notre site Web. Pour y avoir accès, vous devez posséder un mot de passe, mais si vous n'en possédez pas, le président de chacune des associations membres doit communiquer avec notre secrétariat. Je vous invite à parcourir votre site Web et à nous adresser vos commentaires.

Nous remercions, de façon particulière, notre collègue monsieur Alain Gagnon, vice-président, responsable du programme Services aux membres et représentant des régions Mauricie, Estrie et Centre-du-Québec. Monsieur Gagnon siège sur le conseil d'administration depuis 2008. Il a été cofondateur de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec en 1998. Alain, nous tenons à te remercier pour ton engagement et ton dévouement au cours des dernières années.

Nous tenons aussi à remercier les membres du conseil d'administration et notre secrétariat qui font de la Fédération ce qu'elle est aujourd'hui. Votre travail d'équipe aide à la croissance de notre organisation et fait en sorte que l'ensemble des cadres municipaux du Québec en profite. Nous remercions également l'ensemble de nos membres pour leur fidélité, grâce à vous, votre Fédération devient un acteur incontournable auprès des instances gouvernementales.

Recevez, chers collègues, mes salutations distinguées.



Michel Hurteau
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



« **Michel Hurteau,**
président
Région 16 (Montérégie)

Alain Gagnon, »
vice-président

Région 4 (Mauricie)
Région 5 (Estrie)
Région 17 (Centre-du-Québec)



« **Mélanie Côté,**
secrétaire
Région 6 (Montréal)

Robert Comtois, »
trésorier

Région 13 (Laval)
Région 14 (Lanaudière)



« **Michel Laliberté,**
directeur de région
Région 2 (Saguenay-Lac-St-Jean)
Région 3 (Capitale-nationale)
Région 9 (Côte-Nord)
Région 10 (Nord-du-Québec)

Denis LeChasseur, »
directeur de région

Région 7 (Outaouais)
Région 8 (Abitibi-Témiscaminque)
Région 15 (Laurentides)



« **Lawrence Sirois,**
directeur de région
Région 1 (Bas-Saint-Laurent)
Région 11 (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)
Région 12 (Chaudière-Appalaches)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de la dernière année afin de voir au bon fonctionnement de la FACMQ.

Voici la liste des rencontres du conseil d'administration. Considérant que les membres proviennent de différentes régions du Québec, les rencontres se sont tenues à Trois-Rivières.

Dates de rencontre du CA

- 16 septembre 2010
- 14 octobre 2010
- 22 octobre 2010
- 23 octobre 2010 (AGA)
- 16 décembre 2010
- 3 février 2011
- 7 avril 2011
- 2 juin 2011

En plus des rencontres des membres du conseil d'administration, plusieurs sous-comités ont été mis sur pied et se sont rencontrés lorsque nécessaire afin de travailler sur divers projets incluant les communications, le budget et les politiques administratives.

Secrétariat



Diane Ouimet



Yves Pontbriand

MISSION, VISION et VALEURS

SA MISSION

La Fédération des associations de cadres municipaux du Québec a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous ses aspects afin de contribuer à leur développement.

SA VISION

Sa vision à long terme est d'être un intervenant influent et un acteur incontournable auprès de ses membres et des instances gouvernementales.

SES VALEURS

Les valeurs qui guident les administrateurs de la FACMQ dans leurs prises de décisions sont :

- **La solidarité...**
Parce que la solidarité fait en sorte que chacun se sente responsable des décisions prises collectivement.
- **L'impartialité...**
Parce que l'impartialité signifie un état de neutralité et une droiture dans le respect des règles applicables.
- **L'intégrité...**
Parce que l'intégrité favorise la clarté dans les décisions et fait en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation.
- **La loyauté...**
Parce que la loyauté c'est s'engager à être fidèle aux engagements pris.
- **Le respect...**
Parce que le respect c'est traiter les autres avec égards et considération.

PLAN STRATÉGIQUE

À la lumière de l'analyse du contexte et de la clarification de ses orientations stratégiques, la FACMQ a retenu six priorités stratégiques qui mobiliseront les administrateurs et le personnel pour une période de quatre ans (2009-2012).

La FACMQ se donne ainsi des outils pour façonner son avenir, celui des associations membres de même que les autres et conséquemment, l'ensemble des associations de cadres municipaux au Québec.

Les six priorités stratégiques sont :

- **Obtenir une reconnaissance législative**
- **Développer le nombre de membres**
- **Optimiser les services aux associations membres**
- **Obtenir un financement adéquat**
- **Restructurer la Fédération**
- **Adopter un plan de communication**

Nous vous présentons ici en détail les six priorités établies selon notre plan stratégique 2009-2012.

1^{re} PRIORITÉ : OBTENIR UNE RECONNAISSANCE LÉGISLATIVE

Programme : RECONNAISSANCE

Responsables : Michel Hurteau et Yvan Patenaude

But : Obtenir un régime de relations de travail spécifique aux cadres municipaux.

Objectif : Se doter d'un mécanisme de reconnaissance des associations cadres et de leurs membres.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la démarche visant la reconnaissance déjà entreprise : UMQ, ADGMQ, FQM, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT.
- Rencontrer les différentes instances gouvernementales selon le plan de communication établi.
- Maintenir et entretenir les échanges de façon constante avec les associations membres et non membres.
- Informer les associations des développements significatifs.

Réalisations 2010-2011

- Poursuivre la démarche de reconnaissance
Rencontres avec les représentants du secteur municipal :
 - 2 décembre 2010 : rencontre des représentants de la table de concertation avec l'ADGMRCQ.
 - 17 février 2011 rencontre des représentants de la table de concertation avec la FQM.

- Septembre 2010
Dépôt du document « Démarche de reconnaissance des associations de cadres municipaux du Québec » au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- 12 novembre 2010
Première rencontre avec M. Bernard Guay, directeur général de la fiscalité au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : discussion sur les enjeux de la démarche de reconnaissance des associations de cadres municipaux du Québec.
- Février 2011
Document « Projet de règlement sur les associations de cadres dans le secteur municipal » (tableau comparatif) présenté aux membres de la table de concertation.

Rencontre avec M. Bernard Guay au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- 8 avril 2011
Document « Projet de règlement sur les associations de cadres dans le secteur municipal » présenté à M. Bernard Guay directeur général de la fiscalité au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- 16 septembre 2011
Document « Questions sur l'hypothèse de dispositions concernant les associations de cadres municipaux » présenté à M. Bernard Guay directeur général de la fiscalité au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Identifier et documenter des cas où la négociation de mauvaise foi pourrait donner ouverture à des actions utiles.
 - Objectif remis en 2011-2012.

Priorités 2011-2012

- Poursuivre la démarche de reconnaissance.
- Identifier et documenter des situations qui pourraient donner une ouverture à des actions utiles.

2^e PRIORITÉ : DÉVELOPPER L'EFFECTIF

Programme : RECRUTEMENT
Responsable : Lawrence Sirois

But : Être l'instance la plus représentative possible et devenir la référence naturelle pour les associations de cadres municipaux.

Objectifs : 1. Recruter les associations non membres.
2. Favoriser la création de nouvelles associations.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre les contacts avec les différentes associations existantes.
- Identifier les villes jouant le rôle de leader dans leur région (villes centres).
- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant au potentiel de rencontrer les associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.).
- Diffuser un guide d'intégration à la FACMQ.
- Préparer un calendrier de rencontres.
- Tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations non membres afin de les solliciter à devenir membres.
- Accompagner les cadres pour la création de leur association.

Réalisations 2010-2011

- Poursuivre les contacts avec les différentes associations et les cadres des villes.
 - Plusieurs groupes de cadres et différentes associations de près de 16 villes ont été contactés. Nous avons aussi assuré un suivi téléphonique et suggéré des solutions aux problèmes soumis.
- Identifier les villes jouant le rôle de leader au plan régional (villes centres).
 - Ce sujet a été mis de côté. Des discussions informelles ont eu lieu avec certains partenaires et il est apparu que le manque de disponibilité des membres est une contrainte majeure.
- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant à l'intérêt qui anime les cadres d'intégrer la Fédération.
 - Considérant que cette démarche entraîne des dépenses supplémentaires, ce sujet est reporté.
- Adapter le guide d'intégration aux besoins des villes.
 - Le guide a subi certains ajustements et sera intégré au site Web de la FACMQ.
- Accompagner les cadres dans le processus de création de leur association.
 - Trois villes ont profité des services offerts par la FACMQ et des ressources spécialisées.
- Établir des liens avec certaines associations professionnelles (APOM, AQLM, etc.).
 - Reporté en 2011-2012.

Priorités 2011-2012

- Maintenir et poursuivre les contacts avec les différentes associations et les cadres des villes.
- Identifier les villes jouant le rôle de leader au plan régional (villes centres).
- Adapter le guide d'intégration aux besoins des villes.
- Établir des liens avec certaines associations professionnelles : APOM, AQLM, etc.
- Accompagner les cadres dans le processus de création de leur association.
- Inventorier et établir des contacts avec de nouveaux partenaires : MRC, OHM.

3^e PRIORITÉ : **OPTIMISER LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES**

Programme : SERVICES AUX MEMBRES

Responsable : Alain Gagnon

But : Fidéliser les associations membres.

Objectifs : Maintenir les services actuels et mettre en place des services adaptés qui répondent à leurs besoins actuels et futurs.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données des protocoles et autres documents pertinents.
- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.
- Maintenir le guichet unique.
- Assurer et actualiser les services de soutien juridique.

Réalisations 2010-2011

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données (protocoles et autres).
 - Pour répondre à un besoin essentiel de nos membres, nous avons, par la loi d'accès à l'information, demandé aux municipalités les conditions de travail des cadres. Au total, 37 demandes ont été acheminées et viendront s'ajouter aux 19 protocoles déjà déposés sur notre site Web à la rubrique pour membres seulement. Si vous n'avez pas votre code d'accès, bien vouloir vous adresser à notre secrétariat.

- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.
 - Chacune des associations a reçu, par courriel, une proposition de rencontre avec les représentants de la FACMQ, rencontre qui pourrait se tenir lors de leur assemblée générale annuelle ou autre. Cinq associations sur un total de 16 nous ont fait une demande. Il serait important dans le futur de se rencontrer périodiquement pour discuter et d'échanger avec le plus grand nombre de cadres.

Priorités 2011-2012

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données (protocoles et autres).
- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.

4^e PRIORITÉ : OBTENIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT

Programme : FINANCEMENT
Responsable : Robert Comtois

But : Assurer l'autonomie financière de la FACMQ.

Objectifs : Obtenir les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la FACMQ et à la mise en œuvre de sa mission.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Instaurer et mettre à jour un instrument de contrôle qui permet d'identifier les revenus et dépenses attribuables à la Table de concertation.
- Définir une politique sur les pratiques administratives.
- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

Réalisations 2010-2011

- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
 - Analyse des prévisions budgétaires tenant compte des priorités de l'organisation et des services aux membres.
 - Implication des responsables de programme dans les prévisions budgétaires et le respect des montants alloués.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.
 - À chacune des rencontres du conseil d'administration, un bilan des états financiers est toujours présenté avec un suivi sur les dépenses encourues.

Priorités 2011-2012

- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

5^e PRIORITÉ : RESTRUCTURER LA FACMQ

Programme : GOUVERNANCE
Responsable : Michel Laliberté

But : Adapter la FACMQ à sa nouvelle réalité.

Objectifs : Implanter un système de gouvernance.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Tenir une session de formation pour les administrateurs et dirigeants sur les principes et les pratiques de gouvernance.
- Développer les politiques de gouvernance pertinentes.

Réalisations 2010-2011

- Mettre sur pied un comité de mise en candidature afin d'assurer la relève au sein du conseil d'administration.
 - Un comité a été mis en place.
- Mettre en application les règles de gouvernance adoptées en 2010 et faire les ajustements nécessaires.
 - Les règles de gouvernance ont été suivies avec rigueur et mises en pratique.

Priorités 2011-2012

- Réviser les règles de gouvernance pour les actualiser et les adapter aux réalités de la Fédération.

6^e PRIORITÉ : ADOPTER UN PLAN DE COMMUNICATION

Programme : COMMUNICATION

Responsable : Mélanie Côté

But : Positionner la FACMQ en fonction de son plan stratégique en tenant compte de sa mission, de sa vision et de ses valeurs.

Objectifs : Promouvoir la FACMQ auprès de l'ensemble des cadres municipaux du Québec ainsi qu'auprès des instances gouvernementales.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Déterminer un budget et élaborer un plan de communication.
- Optimiser les moyens de communication actuels : l'*Info-cadre* et le site Web.
- Revoir les outils promotionnels.
- Distribuer ces outils auprès des associations membres, des associations non membres, des partenaires et autres associations.

Priorités 2010-2011

- Remodelage du site Web.
- Mise à jour des outils promotionnels pour fins de distribution auprès des associations membres.

Réalisations 2010-2011

- Le site Web de la Fédération a subi une refonte complète afin d'offrir un site plus convivial qui offre de l'information pertinente et actuelle.
- Mise à jour de la présentation de la Fédération à utiliser lors de rencontres avec les associations membres.

Priorités 2011-2012

- Poursuivre la mise à jour des outils promotionnels pour fins de distribution auprès des associations membres.
- Effectuer une mise à jour continuelle du site Web afin d'assurer que l'information présente est pertinente et à jour.

SERVICES JURIDIQUES DE LA FÉDÉRATION RENDUS EN 2010-2011

Comme toujours, l'année 2010-2011 a apporté son lot de litiges, bien que nous ayons noté une légère diminution dans les cas de destitution. Par contre, le nombre d'ententes de fin d'emploi, sans qu'une destitution officielle ait été prononcée, a augmenté.

Les dossiers liés à la reconnaissance et au harcèlement sont en hausse et plusieurs opinions ont été rendues sur divers sujets, ce qui démontre, encore une fois, l'importance et l'utilité des services juridiques pour les membres de la Fédération.

Dossiers individuels

Six dossiers de destitution nous ont été référés. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une plainte en bonne et due forme et trois autres se sont réglés à l'amiable avant qu'une plainte ne soit déposée.

Deux dossiers, ayant fait l'objet d'une plainte, ont été réglés et un troisième est actuellement en médiation. Par la suite, il pourrait être référé en audition.

Ces dossiers émanaient des villes suivantes :

- Kirkland ;
- Victoriaville ;
- Lévis.

Deux cas d'abolition de poste et de mutation ont été traités. L'un d'entre eux a fait l'objet d'une entente à la satisfaction du client. Quant à l'autre, il a été abandonné, suite à l'acceptation de la situation par le membre impliqué.

Ces dossiers provenaient des villes de Kirkland et de Lévis.

Nous avons aussi conseillé et négocié des ententes de fin d'emploi dans quatre cas et procédé à la rédaction de transaction dans des cas touchant les villes de Lévis, Victoriaville et St-Jérôme.

En matière de harcèlement, six dossiers nous ont été soumis. Quatre membres se plaignaient d'avoir subi du harcèlement et deux autres membres ont été victimes d'une dénonciation, alléguant qu'ils avaient harcelé d'autres salariés.

Des plaintes ont été déposées dans trois des quatre dossiers pour mettre fin au harcèlement subi. Deux de ces dossiers ont fait l'objet d'un règlement, alors qu'un dossier reste en suspens. Les auditions devraient normalement débiter sous peu.

Quant aux deux dossiers où nous avons conseillé les personnes ayant fait l'objet de plaintes, ceux-ci n'ont pas été retenus. Nous avons conseillé et représenté les clients dans chacune de ces affaires.

Ces dossiers provenaient des villes de :

- Sorel-Tracy ;
- Granby ;
- Lévis ;
- St-Jérôme ;
- Victoriaville.

Nous avons aussi défendu des membres dans des cas d'imposition de mesures disciplinaires, autres que la destitution. Ces cas sont survenus à Lévis et St-Jérôme.

Nous préparons une action contre une ville en relation avec un défaut d'application d'un recueil des conditions de travail pour un défaut de respecter l'écart salarial.

Nous avons aussi rendu une opinion sur une question de reclassification en lien avec un cas survenu à la Ville de Victoriaville.

Nous analysons aussi la possibilité de prendre action, suite à un problème lié au rachat d'années de service dans un régime de retraite à la Ville de Lévis.

Dossiers associatifs

Nous avons participé à la négociation d'une lettre d'entente en lien avec la rémunération et la participation des cadres supérieurs de la Ville de Lévis à leur association.

Nous avons aussi conseillé et représenté une association dans un litige avec un de ses membres découlant d'allégations pour des manquements au devoir de représentation.

Dans le même ordre d'idée, la Fédération a soutenu trois dirigeants d'une association, qui ont fait l'objet d'une plainte de harcèlement, en lien avec l'exécution de leurs fonctions. L'intervention de la Fédération a probablement permis que cette affaire n'ait pas d'autres suites.

Nous avons conseillé deux cadres lors de la négociation de leur contrat de travail à St-Jérôme et Lévis.

Nous avons rendu des opinions diverses en relation avec l'interprétation des recueils des conditions de travail ou encore dans des litiges les opposant à d'autres salariés. Ces affaires ont pris naissance dans la Ville des Cèdres et dans la Ville de Lévis.

Une opinion en relation avec des modifications au régime de retraite de la Ville de Kirkland a été rendue.

Nous avons aussi conseillé des membres provenant de la Ville des Cèdres pour des questions d'équité salariale et nous avons rendu des opinions à cet effet.

Finalement, nous avons apporté notre soutien à la négociation aux associations des cadres de la Ville des Cèdres, de Sorel-Tracy ainsi qu'à Ste-Marthe-sur-le-Lac. Il est à noter que, dans ce dernier cas, nous sommes aussi intervenus, au préalable, afin d'obtenir pour l'Association une forme de reconnaissance de la part de la municipalité.

À cet égard, nous suivons aussi un autre dossier relatif à la reconnaissance d'une autre de nos associations.

À Repentigny, nous avons assuré le suivi d'un dossier impliquant un ancien cadre qui remettait en question le règlement qu'il avait accepté. Le dossier est terminé et l'action du cadre a été rejetée.

Nous avons analysé et donné une opinion relative à la politique de gestion contractuelle de la Ville de St-Jérôme et nous avons suggéré diverses modifications à cette politique afin de rendre celle-ci moins contraignante pour les cadres impliqués.

Dossiers de la Fédération

Au niveau de la Fédération, nous avons assuré le suivi des dossiers juridiques et assumé une partie de la gestion des dossiers litigieux avec l'assureur.

Nous avons aussi conseillé la Fédération et sa présidence relativement à plusieurs sujets, notamment, en ce qui a trait à la reconnaissance des cadres à la table de concertation. Plus précisément, nous avons procédé à une analyse comparative complète des règles déterminant la reconnaissance des associations de cadres du secteur public, de même que des règlements déterminant leurs conditions de travail afin de faciliter les représentations de la Fédération auprès du gouvernement.

Nous avons aussi participé à la refonte complète du contrat d'adhésion afin d'améliorer sa cohérence et de l'adapter aux nouvelles réalités. Nous avons assuré le suivi auprès des procureurs externes impliqués dans certains dossiers.

Finalement, nous avons rendu une opinion en matière d'accès à l'information et participé à l'amélioration des banques de données touchant les recueils des conditions de travail.

Conclusion

Les services juridiques de la Fédération sont devenus une source de référence, presque quotidienne, pour les dirigeants des diverses associations. Ils n'hésitent plus à communiquer avec la Fédération pour obtenir des conseils et des opinions sur une foule de sujets.

L'accès à des conseillers juridiques, capables de défendre les intérêts des membres ou simplement d'appuyer les démarches des dirigeants, afin d'établir des stratégies pertinentes, permet aux cadres municipaux de progresser afin d'être reconnus et respectés quant à la défense de leurs droits.

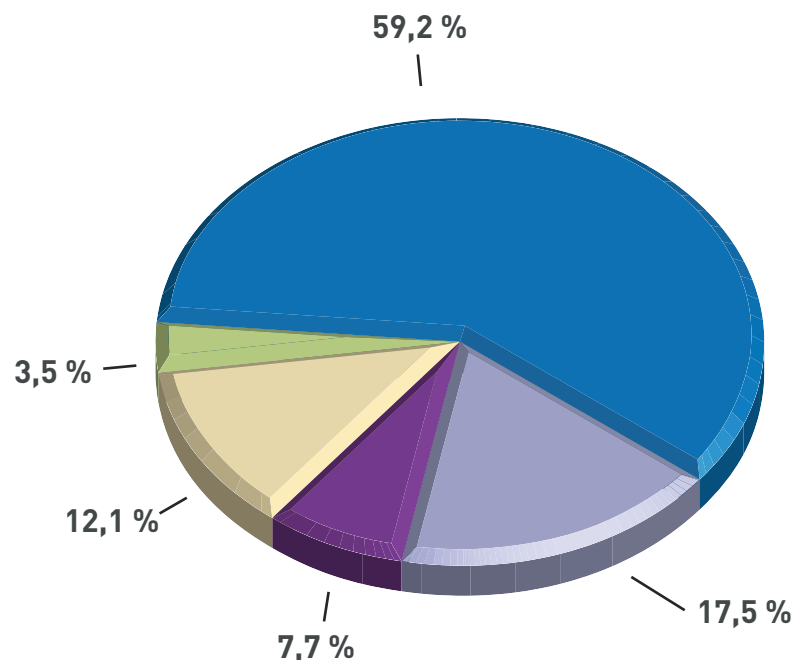
Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles œuvrant dans les différentes associations de cadres et à la Fédération qui consacrent, sans compter, leur temps et leur énergie à défendre leurs confrères et leurs consœurs.

LAPLANTE ET ASSOCIÉS

M^e Jean Bernier

Procureur de la Fédération des associations
de cadres municipaux du Québec

RÉPARTITION des DÉPENSES



Services aux membres (59,2 %)

- Assurance protection juridique
- Réassurance
- Soutien direct aux associations locales
 - Frais juridiques
 - Évaluation de poste
 - Aide à la négociation
 - Démarrage d'association
 - Actuaire
 - Expert en rémunération
- Communication
 - Bulletin *Info-cadre*
 - Bulletin *Info-express*
 - Lobbying
 - Mémoire

Frais d'administration (7,7 %)

- Assurance commerciale et responsabilité
- Formation
- Services téléphoniques
- Frais de bureau, papeterie, poste, fournitures
- Loyer
- Site Web
- Vérificateur financier

Salaire et charge sociale (12,1 %)

- Secrétariat

Table de concertation (3,5 %)

- Cotation à la Table de concertation

Frais de réunion et de représentation (17,5 %)

- Rencontres du conseil d'administration
- Rencontres de la Table de concertation
- Rencontres avec les différentes instances gouvernementales (provinciale et municipale)

TABLE de CONCERTATION

Historique

Depuis plusieurs années, les associations de cadres municipaux souhaitent se doter d'une structure commune regroupant le plus grand nombre possible d'associations à l'échelle du Québec.

À l'initiative des associations de cadres des villes de Laval, Montréal et Québec, ainsi que de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec, la première réunion de table de concertation fut tenue à Trois-Rivières, le 19 janvier 2007.

Le regroupement répond aux attentes exprimées par plusieurs associations. Il offre une occasion de mobiliser, regrouper et partager les expériences vécues par les associations pour se donner une vision commune élargie.

La Table de concertation se veut une structure souple et peu contraignante. Elle favorise les interrelations et le partage des préoccupations.

Calendrier des rencontres 2010-2011

Membres de la table de concertation

10 février, 9 juin et 3 novembre 2011

Sous-comité de la table de concertation

- Téléconférences : 15 décembre 2010 et 27 juin 2011
- Rencontres : 11 janvier, 9 février, 8 juin et 22 septembre 2011
- Principaux sujets et dossiers traités
 - Document Bilan – 2007 à 2011
 - Suivi de la démarche concernant les rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT
 - Projet d'amendement à la loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Me Gilles Grenier)
 - Dossier suspension 20 jours et moins (Me Gilles Grenier)
 - Dépôt et présentation du document à remettre à M. Marc Croteau, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
 - Préparation d'une journée d'étude sur l'éthique dans le milieu municipal en 2010
 - Dossier de la démarche de reconnaissance : suivi rigoureux à chaque rencontre
 - Discussion sur la pérennité de la table de concertation et futurs dossiers à traiter
 - Début des discussions sur les régimes de retraite
 - Dossier CNCQ
 - Suivi de la démarche concernant les rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ (2^e rencontre)
 - Dossier de la démarche de reconnaissance (MAMROT) : trois rencontres en 2010-2011

**LISTE des
ASSOCIATIONS
PARTICIPANTES
à la TABLE de
CONCERTATION**

ASSOCIATIONS PARTICIPANTES	MEMBRES
Association des cadres de la ville de Boisbriand	31
Association des cadres de la ville de Deux-Montagnes	12
Association des cadres de la ville de Granby	25
Association des cadres de la ville de Laval	193
Association des cadres de ville de L'Île-Perrot	16
Association des cadres de la ville de Kirkland	22
Association des cadres de la municipalité Les Cèdres Inc.	5
Association des cadres de la ville de Lévis	127
Association des cadres de Longueuil	118
Association des cadres de la ville de Montréal	750
Association des contremaîtres municipaux employés par la ville de Montréal inc.	125
Association des cadres de la ville de Pointe-Claire	39
Association du personnel de direction de la ville de Québec	281
Regroupement des employés-cadres de la ville de Repentigny	80
Association des cadres municipaux de la ville de Saguenay	150
Association des cadres municipaux de la ville de Saint-Jérôme	63
Association des cadres de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	13
Association des cadres de Salaberry-de-Valleyfield	48
Association des cadres de la ville de Shawinigan	24
Association du personnel-cadre de la ville de Sherbrooke	173
Association des cadres de la ville de Sorel-Tracy	31
Association des cadres de la ville de Trois-Rivières 2002	108
Association des cadres de la ville de Victoriaville	47
TOTAL DE MEMBRES :	2 481

ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FACMQ

Association des cadres de la ville de Boisbriand

Denis LeChasseur, président

Association des cadres de la ville de Deux-Montagnes

Josée Maurice, présidente

Association des cadres de la ville de Granby

Sylvain Flibotte, président

Association des cadres de ville de L'Île-Perrot

Michel Leduc, président

Association des cadres de la ville de Kirkland

Mélanie Côté, secrétaire

Association des cadres de la municipalité Les Cèdres Inc.

François Robillard, président

Association des cadres de la ville de Lévis

André Lemire, président

Association des cadres de la ville de Pointe-Claire

Alain Renaud, président

Regroupement des employés-cadres de la ville de Repentigny

Sylvain Grenier, président

Association des cadres municipaux de la ville de Saint-Jérôme

Serge Côté, président

Association des cadres de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Claude Rémillard, président

Association des cadres de la ville de Salaberry-de-Valleyfield

Marc Tremblay, président

Association des cadres de la ville de Shawinigan

Serge Lafontaine, président

Association des cadres de la ville de Sorel-Tracy

Michel Hurteau, président

Association des cadres de la ville de Trois-Rivières 2002

Paul Corriveau, président

Association des cadres de la ville de Victoriaville

Michel Lachapelle, président

LISTE des ASSOCIATIONS MEMBRES

PARTENAIRES



Laplane & Associés





**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

1155, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal QC
H3B 2K4

Téléphone : 514 526-3535 ou 1 888 584-3535
Télécopieur : 1 888 584-3232

info@facmq.qc.ca
www.facmq.qc.ca